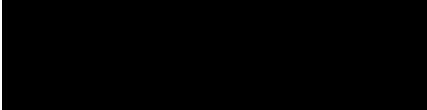




Québec, le 6 avril 2020



Objet : Votre demande d'accès aux documents
N/D : DA-2019-2020-00586

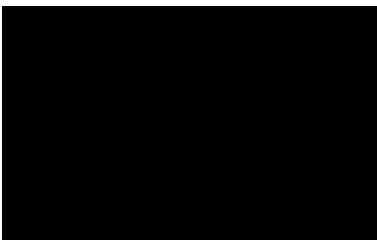
Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 18 mars dernier, visant à obtenir une copie du plan des routes 112 et 116, préparé par le ministère des Transports du Québec sous le numéro EE20-5371-9503-X3 et signé par Mme Chantal Leduc, arpenteur-géomètre, le 1^{er} novembre 2001, sous sa minute 398.

Vous trouverez ci-joint les documents répondant au libellé de votre requête ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de la Loi sur l'accès aux documents
des organismes publics et sur la protection des
renseignements personnels,



Ralitsa Dimova

p. j.